



Piolenc, le 23 mars 2026

**SEANCE D'INSTALLATION DU
NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL**

Chère Madame, cher Monsieur,

En vertu de l'article L. 2121-7 du Code général des collectivités territoriales, j'ai l'honneur de vous inviter à la séance d'installation du nouveau Conseil municipal qui aura lieu le :

VENDREDI 27 MARS 2026
A 19 HEURES

A L'ESPACE ACAMPADO
(salle du conseil municipal)

Après la présentation des nouveaux conseillers municipaux et leur intronisation, il sera procédé à :

- **Approbation du procès-verbal de la séance du 9 mars 2026**
- **L'élection du Maire** (à bulletin secret et à la majorité absolue)
- **Le choix du nombre des adjoints**
- **L'élection des adjoints** (scrutin de liste à bulletin secret et à la majorité absolue)
- **Lecture de la charte de l' élu local**

Dans cette attente,

Je vous prie de croire, Chère Madame, cher Monsieur, à l'assurance de mes respectueuses salutations

Le Maire,

Louis DRIEY

POUVOIR

(A transmettre ou remettre à la direction générale des services)

Je soussigné

Donne pouvoir à

Pour me représenter à la réunion du conseil municipal du **vendredi 27 mars 2026**

Afin de prendre part à toutes les délibérations et pour émettre tous les votes et signer tous les documents lors de cette séance.

Ce pouvoir conservera ses effets si, pour une raison quelconque, le conseil municipal devait être reporté à une date ultérieure.

Fait à

le

Signature